

Le crédit à la consommation accordé aux individus et aux familles à des fins non commerciales peut prendre la forme de prêts en espèces ou consister dans la fourniture de biens et services à crédit ou sur présentation de cartes de crédit, et le remboursement s'effectue généralement par versements périodiques comprenant les intérêts et autres frais. Les statistiques sur la dette des consommateurs ne tiennent pas compte des prêts bancaires entièrement garantis, des prêts pour l'amélioration de maisons ni des dettes à long terme comme les hypothèques foncières. On ne dispose pas de statistiques sur certaines autres formes de crédit à la consommation, par exemple les prêts interpersonnels, les honoraires dûs aux dentistes et à d'autres membres des professions libérales, à des clubs ou à d'autres établissements de services personnels. Une enquête menée auprès des familles et des personnes seules — soit *La répartition du revenu et de la richesse au Canada, 1977*, (13-570 au catalogue de Statistique Canada) — a révélé que le crédit à la consommation figurait pour 22% de la dette personnelle, les hypothèques sur le logement pour 72% et les autres formes de dette pour le restant, soit 6%.

À la fin de 1978, le montant total des créances actives des prêteurs susmentionnés s'élevait à \$35,762 millions, soit une augmentation de \$4,599 millions (14.8%) par rapport à 1977. Les banques à charte détenaient 60.5% (\$21,621 millions) de toutes les créances actives. Parmi les autres institutions importantes de crédit à la consommation figuraient les caisses d'épargne et de crédit et les caisses populaires (\$5,468 millions, ou 15.2% du total), les sociétés de financement des ventes et de prêts à la consommation (\$2,847 millions, ou 8.0% du total) et les établissements de vente au détail (\$2,841 millions, ou 7.9% du total).

Actuellement, les institutions prêteuses — banques à charte, caisses d'épargne et de crédit et caisses populaires, sociétés de prêts à la consommation et compagnies d'assurance-vie — répondent à la majeure partie des besoins en crédit des consommateurs (86.3%). Cette situation diffère nettement de celle des années antérieures où les besoins en la matière étaient surtout satisfaits par les grands magasins et autres établissements de détail, ainsi que par les sociétés de financement des ventes, qui offraient un financement à tempérament pour l'achat d'articles ménagers et d'autres biens durables comme les voitures particulières.

### 19.1.3 Services

Le secteur des services englobe généralement les entreprises, commerciales et non commerciales, qui assurent un service et où la vente de biens ne constitue qu'une faible part de leur activité. Les services commerciaux sont habituellement classés en six groupes principaux: divertissements et loisirs (cinémas, salles de quilles, salles de billiard et clubs de santé); services personnels (salons de coiffure pour hommes et pour femmes, laveries automatiques, blanchisseries et établissements de nettoyage à sec, et cordonneries); restauration (restaurants, établissements d'aliments à emporter et autres établissements de restauration); services divers (photographie, location d'automobiles et de camions et auto-écoles); services aux entreprises (avocats, comptables, informatiques, consultants, publicité, et représentants des médias); et hébergement (hôtels, motels et camps pour touristes). Les services non commerciaux englobent les institutions religieuses, les associations commerciales et professionnelles, les groupes de bienfaisance et les organisations philanthropiques. Les services concernant l'éducation, la santé et les finances n'entrent pas dans cette section. Les services automobile tels que les garages et autres ateliers de réparation relèvent du commerce de détail.

**Hébergement touristique.** Le tableau 19.14 donne un résumé des statistiques sur les principaux services d'hébergement en 1976 et 1977. L'hébergement a rapporté en 1977 des recettes totales de \$3,306.1 millions dont la majeure partie, soit 81.4%, provenait des hôtels (\$2,692.3 millions). Les recettes déclarées par les motels s'élevaient à \$389.2 millions (11.8%), et les \$224.6 millions restants (6.8%) provenaient des maisons et cabines pour touristes, des pourvoyeurs en chasse et pêche et des terrains de camping pour tentes et roulottes. Les recettes totales englobent des postes comme la location de chambres et la vente d'aliments, de boissons alcooliques, de marchandises et d'autres services fournis par les entreprises d'hébergement touristique, par exemple le